

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

UNION FÉDÉRALE DE L'ACTION SOCIALE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET SES DÉRIVES AU GRAND JOUR

Le magazine de France 3 « Pièces à convictions » a diffusé le 16 janvier dernier un reportage de 95 minutes intitulé « Enfants placés, les sacrifiés de la République ». Il y est question des graves dysfonctionnements du système de la protection de l'enfance en France. Le constat est accablant et alarmant : enfants maltraités, victimes d'abus sexuels ou violés, accueils collectifs non sécurisants, personnels non formés, non diplômés, parfois maltraitants, parcours de vie des enfants et adolescents non appropriés, logement en hôtel sans suivi éducatif ou presque, abandon des pouvoirs publics dès 18 ans, 1 jeune sur 4 sorti du dispositif de l'ASE se retrouve SDF, 70 % des jeunes sortis du dispositif sans diplômes...

Nous aurions pu rajouter d'autres thèmes comme celui des listes d'enfants mis en attente des mesures judiciaires faute de services publics pour les appliquer, comme celui des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s (ou mineur.e.s dit.e.s « non accompagné.e.s ») qui sont discriminé.e.s et dont les droits sont bafoués...

L'UFAS CGT soutient les salarié.e.s qui, dans leur grande majorité, portent les valeurs de la dignité, de l'humanisme et apportent tout ce qu'ils peuvent pour la sécurité nécessaire aux enfants et adolescent.e.s placé.e.s.

L'UFAS CGT ne cautionne cependant pas les dérives institutionnelles des services publics et associatifs qui conduisent à générer de la maltraitance auprès des enfants et envers les personnels éducatifs. Les lanceurs d'alerte du CDEF 33 en ont payé les frais ! L'UFAS CGT a lancé un groupe de travail sur les lanceurs d'alerte du travail social depuis juin 2018.

Au-delà du courage des lanceurs d'alerte du travail social, les personnels doivent faire face à des conditions de travail difficiles : augmentation des taux d'encadrement éloignant les personnels d'un accompagnement individualisé pour les enfants, fatigue professionnelle, management de plus en plus agressif, perte du sens des métiers éducatifs... Cela fait de nombreuses années que la CGT dénonce cette dégradation constante du système de la protection de l'enfance, comme celle de la prise en charge du handicap.

Les grandes manifestations des salarié.e.s de la protection de l'enfance du Maine-et-Loire de l'année 2017 et celles récemment du dernier trimestre 2018 à Lille ne doivent pas nous faire oublier que la sonnette d'alarme retentissait depuis longtemps.

Malgré plusieurs interpellations de la CGT, mais aussi d'une intersyndicale par courrier en novembre 2017, Madame Buzin n'a toujours pas daigné répondre à ce jour, ni proposer de rencontres aux représentant.e.s des salarié.e.s. Ce n'est donc pas une surprise pour nous de la voir absente du plateau de télévision de l'émission « Pièces à conviction » !

Comme pour les EHPAD et le service public de la santé, la protection de l'enfance a plus que jamais besoin en urgence d'un grand plan de transformation sociale. Les services publics ne doivent plus produire plus de dangers que les enfants n'en connaissaient dans leur milieu familial ! La jeunesse était soi-disant une priorité du gouvernement, il est plus que jamais temps de le prouver !

Montreuil, le 24 janvier 2019.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

05/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr